

Division de l'éducation permanente  
UNE ÉCOLE DE LANGUES ET PLUS

# Le perfectionnement du français

AUTOMNE 2011



**Vous parlez couramment le français, mais tombez parfois en panne de mots, ce qui met un frein à vos conversations?**

Apprenez à communiquer avec facilité et confiance en suivant les cours de perfectionnement du français de la Division de l'éducation permanente. Après avoir réussi les cinq cours, vous aurez le choix de vous inscrire à l'examen de fin de programme en vue d'obtenir le Certificat en perfectionnement du français.

Votre certificat en main, vous pourrez même vous faire reconnaître des crédits pour des cours de français universitaires ou collégiaux offerts à l'Université de Saint-Boniface. Voilà une excellente façon de vous donner une longueur d'avance si vous avez l'intention de poursuivre des études postsecondaires chez nous!

## LES COURS OFFERTS DANS LE CADRE DU CERTIFICAT EN PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS

### Grammaire et communication

- *Au travail!*
- *Vers un monde meilleur*

Sensibilisation aux notions de base de la grammaire française en vue d'améliorer la communication orale et écrite. Présentation d'exercices portant surtout, mais non exclusivement, sur le milieu du travail afin de mieux connaître les rouages de la communication. Il est recommandé de suivre un de ces cours en premier.

### Communication orale

- *À votre avis*
- *D'un œil critique*

Consolidation des compétences langagières à l'oral, mais aussi de celles à l'écrit. Présentation entre autres d'exercices portant sur l'argumentation, les formules de politesse et l'opinion. Présentations animées devant la classe et projets d'intégration interactifs des notions apprises.

### Communication professionnelle

Consolidation des compétences langagières dans un contexte de communication professionnelle. Présentation d'exercices écrits et oraux en fonction des besoins spécifiques liés au milieu du travail, dont la réception téléphonique, la réunion et la correspondance.

Pour des renseignements sur les autres programmes offerts à la Division de l'éducation permanente, veuillez visiter notre site Web : <http://dep.cusb.ca>.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les frais de scolarité doivent accompagner votre formulaire d'inscription. L'inscription se fait par courrier ou en personne à la Division de l'éducation permanente en payant comptant ou par chèque, carte de crédit ou Interac. Vous pouvez aussi vous inscrire par télécopieur ou par téléphone en utilisant votre carte MasterCard ou Visa. **Nous confirmerons votre inscription par courriel avant le début de la session.**

**Si vous n'avez jamais suivi un de nos cours, nous communiquerons avec vous afin de connaître votre niveau d'aisance en français.**

- Veuillez libeller le chèque à l'ordre de l'Université de Saint-Boniface (USB).
- Toute personne désirant un remboursement doit en faire la demande avant le deuxième cours. L'USB retiendra 35 \$ de frais administratifs sur tout remboursement à moins que le cours ne soit annulé. Les remboursements se feront par chèque seulement.
- La Direction des finances impose des frais de 30 \$ pour tout chèque sans provision.

**Date limite pour les inscriptions : le 15 septembre**

## SESSION AUTOMNE 2011

	LES MARDIS DU 20 SEPTEMBRE AU 29 NOVEMBRE	LES MERCREDIS DU 21 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE
Grammaire et communication : <i>Vers un monde meilleur</i> <small>PERF K</small>	<input type="checkbox"/> de 18 h à 21 h	
Communication orale : <i>À votre avis</i> <small>PERF R</small>		<input type="checkbox"/> de 18 h à 21 h

Nouvel étudiant  Ancien étudiant Sexe :  F  M

N° d'assurance sociale : \_\_\_\_\_ (aux fins de l'impôt)

N° étudiant : \_\_\_\_\_

Êtes-vous fonctionnaire fédéral ou provincial?  Oui  Non

Est-ce que le français est votre langue première?  Oui  Non  
(à des fins statistiques)

### SVP écrire en caractères d'imprimerie

Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse domicile \_\_\_\_\_ Ville / Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone au domicile \_\_\_\_\_

Téléphone au travail \_\_\_\_\_ Téléphone cellulaire \_\_\_\_\_

Courriel au travail \_\_\_\_\_

Courriel personnel \_\_\_\_\_

### Les confirmations de cours seront envoyées par courriel.

Seule une adresse de courrier électronique est requise. Par contre, nous vous encourageons à inclure les deux pour vous assurer de recevoir le message dans les plus brefs délais. Si vous n'utilisez pas le système de courriel, vous recevrez une confirmation par téléphone.

Veuillez envoyer le formulaire d'inscription et le remettre avec les frais de scolarité à l'adresse au bas de cette page.

Mode de paiement :

Chèque (payable à l'USB)  Comptant  Interac  Visa  MC

274 \$ (inclut matériel) (190/191)

ajouter 25 \$ si vous n'avez pas l'*Aide-mémoire grammatical*  
(frais payés une fois seulement) (192/193)

cocher si vous avez déjà l'*Aide-mémoire grammatical*

\_\_\_\_\_ \$ TOTAL payé

(Information ci-dessous détruite après l'émission d'un reçu)

N° de carte de crédit : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Nom du détenteur ou de la détentrice de la carte : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Les renseignements personnels recueillis sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* sont utilisés pour l'administration du programme Perfectionnement du français. Ils ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP au 233-0210, poste 398, ou par la poste au Service des archives de l'Université de Saint Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.



### Division de l'éducation permanente

200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7  
Téléphone : 204-233-0210 Numéro sans frais : 1-888-233-5112  
Télécopieur : 204-235-4489  
dep@ustboniface.mb.ca <http://dep.cusb.ca>